

**Département
Des ARDENNES**

**ARRONDISSEMENT
de
CHARLEVILLE-
MÉZIÈRES**

**Conseillers de la Communauté
en exercice : 44**

EFFECTIF LEGAL : 44

**Certifié affiché à la porte de la
Maison de la Communauté
Le 01.08.2025
Convocation faite
Le 18.07.2025**

**Délibération
N°2025-07-160**

**Changements de
représentations au sein des
Commissions**

**ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET
des ARDENNES du 08.10.2019**

EXTRAIT
**du registre des délibérations du Conseil de
Communauté Ardenne rives de Meuse**

Séance du 25 juillet 2025

L'an deux mille vingt-cinq, et le vendredi vingt-cinq juillet à dix heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans une salle de la Maison de la Communauté, en session ordinaire de 2025, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

Étaient présents : MM. Richard CHRISMENT, Hervé FRANCOTTE (jusqu'au point n°2025-07-167 excepté les points n°2025-07-161 et n°2025-07-166), Jean-Marie BARREDA, M^{me} Virginie ROGISSART, M. Richard DEBOWSKI, Mme Mireille LARCHER (suppléante de M. Pascal GILLAUD), M. Mathieu SONNET, M^{me} Liliane PASSEFORT, M. André ESCOBAR, Mme Magali CAPLET, MM. Robert ITUCCI, Claude WALLENDORFF, Gérard DELATTE, M^{me} Frédérique CHABOT, MM. Dominique HAMAIDE, Antoine DI CARLO, Eric VISCARDY, Jean-Claude JACQUEMART, Teddy BISKUPSKI (suppléant de M. Bernard DEFORGE), Jean-Claude GRAVIER, M^{mes} Dominique FLORES, Isabelle BODART, MM. Bernard BŒUF (suppléant de M. Philippe RAVIDAT), Joël BOUCHER, Daniel DURBECQ, M^{me} Brigitte DUMON, M. Jean GUION, Mme Evelyne LAHAYE, M. Jean-Pol DEVRESSE, M^{mes} Sandrine BOURGEOIS, Angéline COURTOIS, M. Jean-Luc GRABOWSKI.

Absents excusés : MM. Fabien PRIGNON (pouvoir à M. Jean-Marie BARREDA), Hervé FRANCOTTE (à partir du point n°2025-07-168 et pour les points n°2025-07-161 et n°2025-07-166, pouvoir à M. Jean-Claude JACQUEMART), Pascal GILLAUD (suppléé par Mme Mireille LARCHER), Eric GUERINY (pouvoir à M. Mathieu SONNET), M^{mes} Angélique WAUTOT (pouvoir à M. Robert ITUCCI), Jennifer PECHEUX (pouvoir à M. Dominique HAMAIDE à compter du point n°2025-07-155), Isabelle FABRE (pouvoir à M. Antoine DI CARLO), MM. Bernard DEFORGE (suppléé par M. Teddy BISKUPSKI), Patrice PRINCE (pouvoir à M. Bernard DEKENS), Philippe RAVIDAT (suppléé par M. Bernard BŒUF), Gérald GIULIANI (pouvoir à M. Daniel DURBECQ), M^{me} Laure BARBE, M. Jacky DEVIN (pouvoir à Mme Evelyne LAHAYE), Laetitia COMPAGNON, M. Fabien BONFILS.

Mme Dominique FLORES, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désignée par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'elle a acceptées.

Le quorum étant atteint, le Conseil de Communauté peut valablement délibérer.

Vu l'article 35 du règlement intérieur de la Communauté disposant que « *les quatre premiers Vice-présidents ainsi que le Vice-Président en charge du développement durable, la gestion des milieux aquatiques et la mobilité, siègent d'office à toutes les Commissions* »,

Vu la délibération n°2025-07-155 du 25 juillet 2025 élisant M. Jean-Marie BARREDA comme 2^{ème} Vice-Président de la Communauté,

Considérant la demande de M. Jean-Pol DEVRESSE, par courriel du 16 juillet 2025, de siéger au sein de la Commission des Finances et de la Commission Environnement,

Considérant les demandes de M. Sébastien PAULET de se maintenir dans les commissions où il siégeait lorsqu'il était conseiller communautaire,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- * **prend acte** du fait que M. Jean-Marie BARREDA, 2^{ème} Vice-Président de la Communauté, siège d'office à toutes les Commissions,
- * **décide** de ne pas recourir à un vote à bulletin secret,
- * **décide** de proclamer M. Jean-Pol DEVRESSE, Conseiller Communautaire, membre de la Commission des Finances et de la Commission Environnement pour la commune de VIREUX-MOLHAIN,
- * **approuve** le maintien de M. Sébastien PAULET, Maire de LANDRICHAMPS, au sein des Commissions suivantes :
 - Commission Petite Enfance
 - Commission de l'Action Economique
 - Commission du Développement Durable, du Transport et de la Mobilité
 - Commission NTIC - TNT
- * **donne délégation** au Président pour modifier le Règlement Intérieur de la Communauté en conséquence et le signer.

Pour extrait conforme

Le Président
Bernard DEKENS

